



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle
Environnement et Dynamique des Sociétés



N° 014
Juin
2026



Presse Universitaire
Niamey



ISSN



1859 - 5146

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

LERTESS - AD

Revue scientifique thématique semestrielle

Environnement et **D**ynamique des **S**ociétés







FACTEUR D'IMPACT (SJIFactor.com)		INDEXATION EDS	
2024	4,9		
2023	4,866		https://sjifactor.com/passport.php?id=23616
2022	4,497		https://universiteabdoumoumounideniamey.academia.edu/EnvironnementetDynamiquedesSoci%C3%A9t%C3%A9sEDS
2021	4,09		https://portal.issn.org/resource/ISSN/1859-5146
2020	3,752		https://orcid.org/0009-0006-0118-2004

Photo de couverture : Vue de la cuvette oasienne d'Issoufory, située dans le département de Goudoumaria, région de Diffa au Niger M. WAZIRI M. Zaneidou, 2026

MAQUETTE & PAO: Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTESS/AD, UAM - Niamey

N° 014

ISSN



1859-5146

JUIN 2026

Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
- [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
 - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
 - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
- [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : revueeds@gmail.com.
- [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
- [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
- [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.

Exemples :

- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciaires à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
 - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
 - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre ; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse ; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
 - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In : *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors-Série, pp.49-61.
 - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
 - [9]. Les cartes, les graphiques et les figures : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
 - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
 - [11]. Les tableaux : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***Revue scientifique thématique semestrielle****Environnement et Dynamique des Sociétés****DIRECTEURS DE PUBLICATION****Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima**Directeur Adjoint de publication** : Pr WAZIRI MATO Maman**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaraïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire), LARE Lallé Yendoukoa, Université de Lomé (Togo), KADOUZA Padabô, Université de Kara (Togo).

COMITE DE REDACTION**Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman**Rédacteur en chef Adjoint** : Pr DAMBO Lawali

Membres : Pr BODE Sambo, Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou (MC), Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha (MC)

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

ADRESSE :*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI****BP: 418 Niamey - NIGER.****Email:** revueeds@gmail.com **Site :** www.revue-eds.com

© Copyright : Revue EDS, 2026

COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. ABDO LAOUALI SERKI Mounkaïla, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. AMADOU Boureïma, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. AMADOU Oumarou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BODE Sambo, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. DAMBO Lawali, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaïbou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ Pr. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ Pr. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. DJANGRANG Man-Na, Université de Moundou (Tchad)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KIARI FOUGOU Hadiza, Université de Diffa (Niger)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. TANKARI Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

L'IMPACT DU RETRAIT DES PAYS DE L'AES (BURKINA FASO, MALI, NIGER) DE LA CEDEAO SUR LEURS INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS	9
Lassana TOURE^{1*}, Abdoul Karim DIAMOUTENE¹, Mahamadou Bassirou TANGARA¹ et Mickaël CLEVENOT²	
PROMOUVOIR LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES LOCALES PAR LES ACTIONS CLIMATIQUES DANS LES ZONES D'INTERVENTION DU PROGRAMME JASS DANS LES REGIONS DE TAHOUA ET MARADI AU NIGER	26
MAMAN Issoufou^{1*}, IBRAHIM Habibou¹, AFANE Abdoukader¹, MAMADOU KONE Mahaman Moustapha¹, YAMBA Boubacar² et ISSOUFOU DJIGO Ibrahim³	
L'EGYPTE PHARAONIQUE : LE DON DU NIL.....	43
OLAME HOUMINA Patrice¹	
IDENTIFICATION, SOURCES ET DYNAMIQUES DES INNOVATIONS AGROÉCOLOGIQUES DANS LA FILIÈRE MARAÎCHÈRE AU SUD BÉNIN	61
ADJE E Funmilayo^{1*}, MAGNON Y. Z. Zountchégbé², EFIO Sylvain³ et TOSSOU C. Rigobert⁴	
RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE A LA MALNUTRITION DANS LA COMMUNE DE TORI-BOSSITO AU BENIN : RECITS DE MENAGES AYANT RENVERSE LA SITUATION CHEZ LEURS ENFANTS.....	75
HOUNSI Augustin^{1*}, HINNOU Patrick², NASSI Karl Martial³, Roch L. MONGBO⁴ et ADJILE O. Alida⁴	
INNOVATIONS LOCALES ET COHESION SOCIALE : STRATEGIES COMMUNAUTAIRES DE PREVENTION DES CONFLITS ET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A BARIENOU (NORD-BENIN)	90
HOUNDEOKOU Sèkannou Gérard^{1*}, VODOUNNON TOTIN K. Marius² et MELIHO Pierre Codjo³	
ARBRE SACRE « JAG SIR », PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN PAYS TOUPOURI DANS LE MONT-ILLI AU SUD-OUEST DU TCHAD	106
BAYANG Sirbélé¹	
DU RENOUEAU EXISTENTIALISTE A L'HERITAGE SARTRIEN DE LA PSYCHANALYSE EXISTENTIELLE.....	118
SALIFOU HAMANI Abdoul-Aziz^{1*} et SOULEYMAN Mahaman²	
ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL DES COMMUNES DU SUD BÉNIN-TOGO	138
Cokou Romain AHLINVI^{1*}, Expedit Wilfrid VISSIN², Jean-François FAÛ³ et Jacques AGUIADAHO⁴	
GESTION DES POINTS D'EAU DANS LE QUARTIER KALLEY PLATEAU DE NIAMEY, NIGER.....	154
SOULEY BOUBACAR Adamou¹, BOUBACAR AKALI Haoua^{2*} et MOTCHO Kokou Henri³	

STRATEGIES D'ADAPTATION DES EXPLOITANTS MARAICHERS DE LA COMMUNE DE SEYNA DANS LA REGION DE GAO FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE .170
Mahamadou CISSE^{1*}, Bakary DAGNO¹ et Vembé Blaise KONE²

VARIABILITE TEMPORELLE DES CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EFFLUENTS DE RAFFINERIE PETROLIERE : IMPLICATIONS POUR UN TRAITEMENT EN AVAL188
Ismaël Ousseini Nafiou^{1*} et Mahamadou Mounir Zakari¹

ACCES DES REFUGIES AUX TERRES AGRICOLES DANS UN CONTEXTE DE CRISE FONCIERE : CAS DU DEPARTEMENT DE GUIDAN ROUMDJI DANS LA REGION DE MARADI199
MAHAMAN SALIFOU Moussa^{1*} et HAROUNA Mounkaila²

IMPACTS SOCIOECONOMIQUES DE L'ETAT D'URGENCE A TORODI, DANS LA ZONE DES TROIS FRONTIERES216
SOUMAILA Hama¹, ALZOUMA POUTCHA Issoufou² et DAOUDA BANA Askandara^{3*}

STRATEGIES ENDOGENES DE PROTECTION DU FONCIER MARAICHER DANS L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 5 (NIGER)227
IDRISSA BONDABA Tayabou^{1*}, MOUMOUNI MAHAMANE SANI Moumouni¹ et MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou²

ANALYSE DES CONFLITS LIES A LA LIBERATION DES CHAMPS DES CULTURES PLUVIALES AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE BELBEDJI, REGION DE ZINDER (NIGER)241
HAROU ABOU Idrissa^{1*}, ALI Salé² et MAMAN SANI Amadou³

DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES ET EVOLUTION VILLAGEOISE DANS LE CERCLE DE GOUNDAM : CROISSANCE NUMERIQUE ET MUTATIONS DE LA TAILLE DES VILLAGES DEPUIS L'INDEPENDANCE255
Mahamadou ABOCAR^{1*}, Mahamadou Faradji MAIGA², Mahamane ALBOUKADER³ et Boubacar Ousmane TOURE⁴

DYNAMIQUE D'OCCUPATION ET ENJEUX DE SECURISATION FONCIERE EN ZONE PASTORALE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE BELBEDJI, REGION DE ZINDER (NIGER)269
HAROU ABOU Idrissa^{1*}, ALI Salé², ABDOU SANI Mountaka³ et MAMAN SANI Amadou⁴

DIRE LA GUERRE : L'APPREHENSION DU CONCEPT IDENTITÉ RECONSTRUCTIVE CHEZ LES ÉCRIVAINS TCHADIENS281
Parfait NADJIBEYE¹

CONTRIBUTION DES CULTURES IRRIGUEES DANS LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE DES MENAGES AGRICOLES DE L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY V293
OUSSEINI ISSA Abdou^{1*}, ADO MIKO Mahamadou Makana² et WAZIRI MATO Maman³

GOVERNANCE URBAINE ET HUMANITES DANS L'AMENAGEMENT D'UNE VILLE MOYENNE IVOIRIENNE : LE CAS DE TIEBISSOU AU CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE306
N'Dri Ernest KOUADIO^{1*}, Sientienwin SEKONGO² et Teré GOGBE³

EVOLUTION DU LAC TCHAD DE 2015 A 2025 : QUELLE IMPACT SUR LA PECHE DANS LA PARTIE NIGERIENNE	323
ELH KAKA ADAM Eih Ligari ¹ et KIARI FOUYOU Hadiza^{2*}	
PERCEPTION DES AGROPASTEURS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE SAHEL : LE RECOURS AUX SAVOIRS ENDOGENES POUR UNE RESILIENCE ACCRUE DES COMMUNAUTES DANS LA ZONE DE KONNI AU NIGER	338
ABDOULAYE NOUHOU Mahamadou^{1*}, MOUSSA Mahamadou Sani² et WAZIRI MATO Maman¹	
AGE AU MARIAGE ET PROLONGEMENT DU CELIBAT CHEZ LES ETUDIANT.E.S DE L'UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI.....	353
ABDOURAHAMANE NAJOU M Alhassane¹	
VIE ET ONTOLOGIE DU VIVANT : LE DEBAT ENTRE E. KANT ET H. JONAS	367
Romuald T. AMOUSSOUGA^{1*} et Alain Corneille TOWOU²	
CONSOMMATION DE LA VIANDE DE BROUSSE PAR LES POPULATIONS DES MONTS ALEDJO AU NORD-TOGO.....	385
DJERI Idrissou^{1*} et NOBIME Georges²	
VULNÉRABILITÉ ET ADAPTATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE 2ÈME PÔLE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (PDA2) AU NORD DU BÉNIN.....	397
Guy Cossi WOKOU¹	
IMPACTS DE LA VARIABILITE CLIMATIQUE SUR LES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES DU DEPARTEMENT DE GOURE (REGION DE ZINDER, NIGER).....	412
IBRAHIM SOULEY Malam Zanaidou^{1*}, WAZIRI MATO Maman², HASSANE YAOU Tahirou³, HAMADOU YOUNOUSSA Bachirou³ et GARBA Zibo³	
APHRIKÊ OU AFAGHÊ ? POUR UNE HYPOTHÈSE DE RELECTURE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS DE L'AFRIQUE À PARTIR DE LA LANGUE HO	433
Wanilo Guillaume GANHIDE¹	
VULNERABILITE DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES DES PLAINES DE KORIOME, HAMADIA ET DAYE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE URBAINE DE TOMBOUCTOU (MALI).....	454
Mahamane ALBOUKADER^{1*}, Seydou MARIKO² et Mahamadou ABOCAR³	
LUTTE CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU BENIN : CAS DU FINANCEMENT DE L'ADAPTATION ET DE L'ATTENUATION	468
Alfred Bothé Kpadé DOSSA¹	

ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL DES COMMUNES DU SUD BÉNIN-TOGO

Cokou Romain AHLINVI^{1*}, Expedit Wilfrid VISSIN², Jean-François FAÛ³ et Jacques AGUIADAHO⁴

1. Université Senghor à Alexandrie (Égypte)

2. Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

3. Université Senghor à Alexandrie (Égypte)

4. Université Nationale d'Agriculture (Bénin)

*Correspondant courriel : cokou.ahlinvi.2020@alumni-usenghor.org

RÉSUMÉ

Cet article explore les défis et opportunités liés à la mise en valeur du patrimoine naturel dans huit communes frontalières situées au sud du Bénin et du Togo. Ces localités, comprenant Grand-Popo, Athiémé au Bénin, ainsi qu'Aklakou et Affangnan au Togo, regorgent d'une biodiversité remarquable et d'un riche patrimoine culturel. Elles présentent un potentiel significatif pour promouvoir un développement durable et renforcer l'intégration transfrontalière. Cependant, plusieurs obstacles freinent cette dynamique : une exploitation limitée des ressources, l'absence de stratégies de conservation adaptées et une collaboration intercommunale encore insuffisante.

La question centrale de l'étude porte sur la manière de transformer ce patrimoine en un levier de développement tout en assurant sa préservation. Pour y répondre, une méthodologie basée sur une analyse documentaire, des enquêtes auprès des parties prenantes locales et des études de cas ciblées a été adoptée. Cette démarche a permis de dresser un état des lieux de la gestion actuelle des ressources naturelles et d'identifier des initiatives prometteuses.

Les résultats mettent en lumière une faible harmonisation des politiques environnementales entre les deux pays (au niveau de ces huit communes frontalières), un manque de sensibilisation des communautés locales et une insuffisance d'investissements dans des infrastructures écotouristiques. Malgré ces défis, des perspectives encourageantes se dessinent, notamment grâce à une coopération transfrontalière renforcée, une gestion participative impliquant les populations locales et le développement de partenariats public-privé.

En conclusion, l'étude plaide pour des stratégies communes et inclusives afin d'exploiter durablement ces ressources naturelles. Ces actions pourraient non seulement préserver les écosystèmes, mais également stimuler l'économie locale et renforcer la cohésion sociale.

Mots-clés : patrimoine naturel, valorisation, communes frontalières, développement durable.

CHALLENGES AND PERSPECTIVES OF ENHANCING THE NATURAL HERITAGE OF MUNICIPALITIES IN SOUTHERN BENIN AND TOGO

ABSTRACT

This article explores the challenges and opportunities related to the enhancement of natural heritage in eight border municipalities located in the southern regions of Benin and Togo. These localities, including Grand-Popo and Athiémé in Benin, as well as Aklakou and Affangnan in Togo, are home to remarkable biodiversity and a rich cultural heritage. They hold significant potential for promoting sustainable development and strengthening cross-border integration. However, several obstacles hinder this dynamic, such as the limited exploitation of resources, the absence of adequate conservation strategies, and insufficient inter-municipal collaboration.

The central question of this study focuses on how to transform this heritage into a driver of development while ensuring its preservation. To address this issue, a methodology combining documentary analysis, surveys with local stakeholders, and targeted case studies was adopted. This approach provided an overview of the current management of natural resources and helped identify promising initiatives.

The findings highlight weak harmonization of environmental policies between the two countries (at the level of these eight border municipalities), a lack of awareness among local communities, and insufficient investment in ecotourism infrastructure. Despite these challenges, encouraging prospects are emerging, particularly through strengthened cross-border cooperation, participatory management involving local populations, and the development of public-private partnerships.

In conclusion, the study advocates for common and inclusive strategies to sustainably harness these natural resources. These actions could not only help preserve ecosystems but also stimulate the local economy and strengthen social cohesion.

Keywords : natural heritage, enhancement, border municipalities, sustainable development.

Introduction

Situées dans une zone d'une incroyable diversité biologique, les communes du sud du Bénin et du Togo possèdent un patrimoine naturel d'une grande valeur, composé d'écosystèmes terrestres et aquatiques. Ce capital naturel ne se limite pas à sa richesse écologique, mais représente également une ressource essentielle pour les populations locales qui en dépendent pour leur survie. Des secteurs comme l'agriculture, la pêche et l'écotourisme tirent directement profit de ces écosystèmes, jouant ainsi un rôle clé dans l'économie locale et la sécurité alimentaire. Dans un contexte mondial de plus en plus sensibilisé au développement durable, la mise en valeur de ce patrimoine naturel offre des opportunités pour le développement local.

Toutefois, ces milieux naturels font face à des menaces croissantes. Par exemple, les mangroves de Grand-Popo et d'Aklakou, essentielles à la reproduction des espèces halieutiques, subissent une pression due à l'exploitation excessive du bois de palétuvier et à l'urbanisation. De même, les berges du fleuve Mono à Athiémé et Afangnan connaissent une forte érosion, mettant en péril des terres agricoles et des infrastructures vitales. Face à ces défis, il devient urgent de mettre en place des stratégies de valorisation durable adaptées aux réalités locales.

1. Contexte et importance du patrimoine naturel dans les communes du sud Bénin-Togo

Le sud du Bénin et du Togo regorge de trésors naturels, allant des forêts de mangroves aux plaines inondables, en passant par des lagunes et des zones humides essentielles à la biodiversité. À Grand-Popo, la Bouche du Roy, point de rencontre entre le fleuve Mono et l'océan Atlantique, constitue un site écologique unique où se mêlent eau douce et eau salée, favorisant une biodiversité exceptionnelle. Cette zone est non seulement un sanctuaire pour plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs, mais aussi un site d'intérêt pour le développement de l'écotourisme.

Autrefois perçus dans les discours politiques comme des espaces associés à des pratiques occultes et obscurantistes, les forêts sacrées sont désormais reconnues comme des sites majeurs de préservation du patrimoine culturel et naturel (Juhe-Beaulaton, 2010). Par ailleurs, la réhabilitation des cultes vodous joue un rôle essentiel dans l'avenir de ces sanctuaires sacrés. Ainsi, l'interaction entre le politique et le religieux façonne ces espaces, en les inscrivant dans des dynamiques sociales et territoriales, et plus récemment, patrimoniales.

De son côté, Aklakou, village togolais voisin, possède une vaste zone de mangroves encore préservée, mais confrontée à une surexploitation du bois et à l'ensablement progressif des chenaux d'eau.

La Route des Esclaves "Klouvidonnou", reliant Agoué (Grand-Popo, Bénin) à Klouvidonnou (Aklakou, Togo), est un vestige méconnu de la traite négrière qui serpente à travers les mangroves. Autrefois empruntée pour acheminer discrètement les captifs vers les navires négriers, cette voie fluviale porte encore les traces d'un passé douloureux. Aujourd'hui, elle fait face à de multiples menaces, notamment la dégradation des écosystèmes et le manque de mise en valeur patrimoniale. Malgré son potentiel historique et écologique, elle demeure largement ignorée du grand public selon Innocent SILVEY, un guide de tourisme. Il plaide pour une reconnaissance officielle et une intégration dans les circuits touristiques et mémoriels, soulignant l'importance de la coopération transfrontalière pour assurer sa préservation et sa transmission aux générations futures. Les forêts d'Athiémé telles

que Anaglanou¹⁷ et les arbres sacrés comme Ahoagalokoe d'Afangnan jouent un rôle écologique clé en régulant le climat local. Cependant, la coupe abusive des arbres pour la production de charbon de bois met en péril cet équilibre naturel.

De plus à Athiémé, les fondateurs de cette ville ont initié une cérémonie de pêche collective pour lancer la saison de pêche.

Ces différents écosystèmes ne sont pas seulement des richesses naturelles, ils sont aussi des piliers du développement local. À Grand-Popo, les pêcheurs dépendent directement des mangroves pour la reproduction des poissons, tandis qu'à Athiémé, les agriculteurs exploitent les plaines inondables du Mono pour la culture du riz et du crin-crin, une activité menacée la variabilité climatique.

Le sud du Bénin et du Togo regorge d'un patrimoine naturel exceptionnel qui pourrait être davantage mis en valeur à travers des initiatives de conservation et de développement durable. En exploitant de manière raisonnée les plages, les lagunes, les mangroves et les zones humides, il est possible d'assurer à la fois la préservation des écosystèmes et le développement économique des communautés locales. L'enjeu réside dans la mise en place de politiques de gestion adaptées, impliquant les acteurs locaux et intégrant les savoirs traditionnels aux efforts de modernisation et de valorisation touristique.

2. Méthodologie de l'étude

Pour mener cette étude sur la valorisation du patrimoine naturel et les défis environnementaux dans les communes de Grand-Popo, Aklakou, Athiémé et Afangnan, une approche méthodologique mixte a été adoptée, combinant analyses documentaires et enquêtes de terrain. Cette démarche vise à croiser les données théoriques issues des recherches existantes avec des observations empiriques recueillies directement auprès des acteurs locaux.

La première phase de l'étude a consisté en une revue de littérature approfondie, afin d'identifier les travaux scientifiques, les rapports institutionnels et les politiques publiques en lien avec la préservation des écosystèmes étudiés. Cette analyse documentaire a permis de cadrer la problématique, d'identifier les tendances observées à l'échelle régionale et de définir les principaux axes d'investigation pour l'enquête de terrain.

Afin de mieux comprendre les réalités vécues par les populations concernées et d'évaluer les impacts concrets des changements environnementaux, des entretiens semi-directifs ont été organisés sur le terrain.

Un échantillon aléatoire de 15 riverains, 3 responsables d'ONG environnementales, 5 guides de tourisme et 3 agents municipaux ont été interrogés. Les objectifs étant

¹⁷ Forêt sacrée située à Atchannou dans la commune d'Athiémé

d'évaluer l'évolution des ressources, d'identifier les pratiques locales de gestion des mangroves et de recueillir les perceptions de ces acteurs sur l'efficacité des politiques de valorisation de ces ressources naturelles.

Une fois les données collectées, une analyse qualitative et comparative a été réalisée. Les témoignages et résultats des enquêtes ont été croisés avec les données documentaires afin de dégager des tendances générales, identifier des solutions adaptées et formuler des recommandations pertinentes.

En combinant revue documentaire, enquêtes de terrain et analyse comparative, cette étude permet de mieux cerner les enjeux de la valorisation du patrimoine naturel dans les communes étudiées. Elle met en lumière les défis majeurs liés à la destruction des mangroves et à l'érosion des berges du Mono, tout en identifiant des initiatives locales prometteuses et des pistes d'action pour une gestion durable des ressources naturelles.

Photo : Tunnel sous les mangroves servant de passage des esclaves entre Agoué (Grand-Popo) et Klouvidonnou (Aklakou)



Crédit photo : Cokou Romain AHLINVI

3. Définitions conceptuelles

Dans le cadre de cette étude, il est essentiel de préciser certains concepts fondamentaux afin de mieux cerner les enjeux analytiques.

3.1 Valorisation du patrimoine naturel

La valorisation du patrimoine naturel peut être définie comme l'ensemble des processus visant à protéger, gérer, restaurer et exploiter de manière durable les ressources naturelles d'un territoire, tout en générant des bénéfices économiques, sociaux et culturels pour les populations locales. Elle implique une articulation entre conservation écologique et développement territorial, en intégrant les dimensions environnementales, économiques et socioculturelles (UNESCO, 2021 ; UNEP, 2021). Dans cette perspective, la valorisation ne se limite pas à la mise en tourisme des

ressources, mais englobe également leur reconnaissance, leur transmission et leur intégration dans des dynamiques de développement durable.

3.2 Écotourisme durable

Le concept d'écotourisme durable renvoie à une forme de tourisme responsable fondée sur la découverte et la valorisation des milieux naturels, tout en contribuant activement à leur conservation et au bien-être des communautés locales. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (UNWTO, 2020), il s'agit d'un tourisme qui minimise les impacts négatifs sur l'environnement, favorise l'éducation et la sensibilisation des visiteurs, et génère des retombées économiques équitables pour les populations d'accueil. Dans le contexte africain, l'écotourisme durable est souvent envisagé comme un levier de diversification économique, particulièrement dans les zones rurales et côtières.

Ainsi, ces deux concepts sont étroitement liés : la valorisation du patrimoine naturel constitue le cadre global, tandis que l'écotourisme durable en représente l'un des principaux instruments opérationnels. Leur articulation permet de penser des stratégies de développement intégrées, conciliant préservation des écosystèmes et amélioration des conditions de vie des populations locales.

4. Analyse des enjeux de la valorisation du patrimoine naturel

L'analyse des données recueillies auprès des différents acteurs locaux (habitants, responsables d'ONG, cadres municipaux et guides touristiques) met en lumière une forte connaissance du patrimoine naturel : 85 % des personnes interrogées affirment être familières avec au moins un site dans leur commune. Toutefois, la fréquentation de ces espaces reste contrastée, avec 40 % des répondants déclarant s'y rendre régulièrement, tandis que 60 % les visitent rarement ou jamais. L'importance écologique et culturelle de ces sites est largement reconnue, avec 92 % des participants soulignant leur valeur pour la communauté. Pour mieux les préserver et les promouvoir, plusieurs pistes sont évoquées : la conservation et l'entretien régulier, la sensibilisation à l'environnement et le développement de circuits écotouristiques.

Cependant, plusieurs défis freinent cette valorisation. Le manque d'infrastructures, l'insuffisance des financements et la faible sensibilisation des populations locales sont identifiés comme des obstacles majeurs. Malgré ces difficultés, une grande majorité (80 %) perçoit le potentiel économique du tourisme autour de ces espaces naturels, notamment en matière de création d'emplois et de promotion des traditions locales. Par ailleurs, la dimension transfrontalière est jugée essentielle par 70 % des répondants, qui estiment qu'une collaboration entre le Bénin et le Togo pourrait être

bénéfique à travers des initiatives communes de conservation et la mise en place de circuits écotouristiques partagés.

L'analyse des données met en évidence un paradoxe central : bien que la grande majorité des acteurs locaux reconnaisse la valeur écologique, culturelle et économique des sites naturels (92 % des enquêtés), cette reconnaissance ne se traduit pas par une valorisation effective et structurée. Ce décalage s'explique par l'existence de contraintes interdépendantes d'ordre institutionnel, économique et socioculturel.

Sur le plan institutionnel, la valorisation du patrimoine naturel se heurte à une gouvernance fragmentée. La faible coordination entre les politiques environnementales du Bénin et du Togo limite la mise en œuvre d'actions concertées, notamment dans un espace transfrontalier où les écosystèmes sont interconnectés. À cela s'ajoute une application insuffisante des cadres internationaux, tels que la Convention de Ramsar ou la Convention sur la diversité biologique, qui restent souvent peu opérationnels au niveau local.

Sur le plan économique, l'absence d'investissements structurants constitue un frein majeur. Le secteur de l'écotourisme demeure encore embryonnaire, avec des infrastructures insuffisantes et une faible structuration des activités. De plus, l'absence de chaînes de valeur locales empêche la transformation des ressources naturelles en opportunités économiques durables, limitant ainsi les retombées pour les populations.

Enfin, les facteurs socioculturels jouent un rôle déterminant. La faible sensibilisation des communautés aux enjeux environnementaux, combinée à la pression des besoins immédiats (exploitation du bois, pêche intensive, agriculture de subsistance), favorise des pratiques peu durables. Dans ce contexte, la survie quotidienne prime souvent sur les considérations de conservation à long terme.

Ainsi, l'articulation de ces différents facteurs explique la faible valorisation observée malgré un potentiel reconnu. Cette situation rejoint les analyses menées dans d'autres contextes africains, où l'absence de gouvernance intégrée et de coordination entre acteurs constitue un obstacle majeur à la gestion durable du patrimoine naturel (Borrini-Feyerabend et al., 2013).

En somme, ces résultats soulignent la nécessité d'une approche globale combinant protection de l'environnement, sensibilisation et développement durable afin d'exploiter pleinement les richesses naturelles et culturelles de la région.

4.1. La dégradation des mangroves : un péril pour l'écosystème et les moyens de subsistance

Les mangroves constituent un rempart naturel essentiel contre l'érosion côtière et un habitat privilégié pour de nombreuses espèces marines. Cependant, leur disparition progressive, notamment dans les zones de Grand-Popo (Bénin) et Aklakou (Togo),

menace non seulement l'équilibre écologique, mais aussi la sécurité alimentaire des populations riveraines. A ce sujet Gabin Lokossou, un pêcheur de Grand-Popo alerte sur les conséquences de cette situation : "Avant, les mangroves étaient pleines de vie, nous y trouvons facilement des crabes et des poissons. Aujourd'hui, avec la coupe massive des arbres, il devient difficile de subvenir à nos besoins." Face à cette situation, il devient urgent de sensibiliser les populations et de proposer des alternatives durables pour réduire la pression sur ces écosystèmes.

4.2. L'érosion et l'ensablement du fleuve Mono : une menace pour l'agriculture et l'écotourisme

Le fleuve Mono, qui traverse le Bénin et le Togo, est victime de l'ensablement progressif et de l'érosion de ses berges, mettant en péril les terres agricoles, les habitats des riverains et par conséquent, l'écotourisme. Dans des localités comme Athiémé (Bénin) et Afangnan (Togo), ces phénomènes entraînent une réduction de la fertilité des sols et compromettent la sécurité alimentaire.

4.3. L'absence d'alternatives économiques durables

L'exploitation excessive des ressources naturelles résulte souvent d'un manque de solutions économiques viables. Faute d'opportunités, les populations locales se tournent vers des pratiques destructrices telles que la déforestation, la surpêche ou encore l'agriculture intensive. Comme l'a souligné le directeur exécutif du Groupement Intercommunal du Mono (GI-Mono) Romain Adjagba, "l'écotourisme pourrait être une alternative intéressante, mais les financements manquent. Pourtant, en développant des circuits touristiques autour des mangroves et du fleuve Mono, ou simplement dans la réserve biosphère, on pourrait non seulement créer des emplois, mais aussi préserver l'environnement." Pour assurer une gestion durable du patrimoine naturel du sud Bénin-Togo, une action collective impliquant les autorités locales, les acteurs de la conservation et les communautés riveraines est essentielle. La restauration des mangroves, la lutte contre l'érosion et la promotion d'alternatives économiques viables sont autant de leviers qui pourraient contribuer à protéger ces écosystèmes uniques tout en améliorant les conditions de vie des populations locales.

5. Impact socio-économique de la valorisation du patrimoine naturel

5.1. Des exemples inspirants

La mise en perspective des résultats de cette étude avec des expériences internationales met en évidence des écarts significatifs dans les modalités de valorisation du patrimoine naturel. Dans des pays comme le Rwanda, le Sénégal ou encore le Costa Rica, l'écotourisme s'est imposé comme un levier structurant de

développement, grâce à des politiques publiques cohérentes, des investissements ciblés et une gouvernance intégrée associant État, secteur privé et communautés locales.

Au Rwanda, par exemple, la valorisation des parcs nationaux repose sur une gestion rigoureuse, une tarification touristique stratégique et un mécanisme de redistribution des revenus au profit des communautés. Au Sénégal, notamment dans le delta du Saloum, des initiatives d'écotourisme communautaire ont permis de concilier conservation des écosystèmes et développement local.

À l'inverse, les communes étudiées dans le sud du Bénin et du Togo présentent plusieurs insuffisances structurelles. D'une part, les filières écotouristiques y demeurent peu structurées, avec une offre encore informelle et insuffisamment organisée. D'autre part, le manque d'investissements limite le développement d'infrastructures adaptées (hébergement, transport, équipements). Enfin, la gouvernance reste fragmentée, marquée par une faible coordination entre les acteurs institutionnels, les collectivités et les communautés.

Ces écarts traduisent un déficit de structuration du secteur et mettent en évidence la nécessité d'une professionnalisation de l'écotourisme, reposant sur le renforcement des capacités, la planification stratégique, la mobilisation des investissements et la mise en place de cadres de gouvernance intégrés.

5.2. Valorisation du patrimoine naturel : une opportunité économique pour les zones frontalières

La préservation et la valorisation du patrimoine naturel ne se limitent pas à des enjeux environnementaux. Elles représentent également une opportunité économique majeure pour les populations locales. Dans les quatre communes, des initiatives émergent, démontrant qu'une gestion durable des écosystèmes peut générer des revenus et améliorer les conditions de vie des habitants.

Dans le cadre de la désignation du chenal Gbaga comme site Ramsar transfrontalier, des actions visant à informer, sensibiliser, et éduquer les populations riveraines sur la nécessité d'une gestion durable de leur écosystème ont été menées (Ouatara, 2015)

Nichée à l'embouchure du fleuve Mono, la Bouche du Roy constitue un site naturel d'une richesse exceptionnelle, où l'eau douce du fleuve se mêle à l'océan Atlantique. Son écosystème unique attire de nombreux visiteurs, des amoureux de la nature aux chercheurs en passant par les touristes curieux de découvrir ce lieu emblématique. Un guide local partage son expérience : « Avant, nous avons seulement quelques visiteurs occasionnels. Aujourd'hui, avec les circuits d'écotourisme, nous accueillons des groupes régulièrement. Cela nous permet de mieux mettre en avant notre culture et de gagner notre vie. »

Selon le Plan National du Tourisme au Bénin (2013-2025), un secteur écotouristique bien structuré pourrait contribuer jusqu'à 15 % du PIB des communes côtières, en créant des emplois directs et indirects : guides touristiques, artisans, restaurateurs, mais aussi pêcheurs et agriculteurs qui approvisionnent les hôtels et les restaurants locaux. Toutefois, cet essor est encore freiné par un manque criant d'infrastructures adaptées. Il faudra désormais des hébergements écoresponsables et une meilleure organisation pour prolonger la durée des séjours des touristes.

Les expériences menées à Grand-Popo, Aklakou, Athiémé et Afangnan montrent que la préservation du patrimoine naturel peut être un moteur de développement socio-économique. L'écotourisme, la reforestation et la stabilisation des sols ne sont pas seulement des solutions environnementales : elles participent à l'amélioration des conditions de vie des populations locales et constituent un vecteur de transfert de connaissances, de bonnes pratiques et offre des opportunités d'emploi aux jeunes (Djossou, 2024)

Toutefois, pour garantir une pérennité à ces initiatives, il est essentiel d'accompagner ces actions par des politiques publiques adaptées, un accès facilité aux financements et une coopération transfrontalière renforcée entre le Bénin et le Togo. Car, malgré ces fonctions multiples, l'aménagement des forêts naturelles, est confronté au manque de données devant permettre la compréhension du fonctionnement de ces écosystème (Adjonou et Al, 2016)

6. Limites de l'étude

Malgré son apport analytique, cette recherche présente certaines limites qu'il convient de souligner afin d'en situer la portée et d'orienter les travaux futurs.

Tout d'abord, la taille relativement réduite de l'échantillon d'acteurs interrogés limite la représentativité des résultats. Bien que les entretiens réalisés permettent de dégager des tendances pertinentes, ils ne suffisent pas à rendre compte de l'ensemble des dynamiques à l'échelle des communes étudiées.

Ensuite, l'étude se caractérise par une absence de données quantitatives longitudinales, ce qui ne permet pas d'analyser l'évolution des phénomènes dans le temps, notamment en ce qui concerne la dégradation des écosystèmes, l'impact des initiatives de valorisation ou encore les retombées économiques de l'écotourisme.

Par ailleurs, des difficultés d'accès à certaines données institutionnelles ont été rencontrées, notamment en ce qui concerne les politiques publiques, les financements et les dispositifs de gestion environnementale. Cette contrainte a pu limiter la profondeur de l'analyse institutionnelle et comparative.

Enfin, l'étude repose principalement sur une approche qualitative, centrée sur les perceptions des acteurs et les observations de terrain. Si cette approche permet une

compréhension fine des réalités locales, elle gagnerait à être complétée par des analyses quantitatives plus robustes pour renforcer la validité des résultats.

Dans cette perspective, ces limites ouvrent des pistes pour des recherches futures, qui pourraient s'appuyer sur des échantillons élargis, des données quantitatives longitudinales et des analyses comparatives à plus grande échelle, afin d'approfondir la compréhension des mécanismes de valorisation du patrimoine naturel dans les contextes transfrontaliers.

7. Perspectives et recommandations pour une valorisation durable

Pour garantir une valorisation efficace et pérenne des richesses naturelles du sud Bénin-Togo, il est crucial d'adopter une approche concertée, impliquant à la fois les communautés locales, les autorités et les acteurs du développement. Plusieurs stratégies peuvent être mises en place pour allier préservation de l'environnement et développement économique.

7.1. Impliquer activement les communautés locales dans le reboisement des mangroves

Les mangroves de Grand-Popo et d'Aklakou constituent des écosystèmes essentiels pour la protection du littoral, la limitation de l'érosion côtière et la régénération des ressources halieutiques. Cependant, elles font face à une dégradation progressive liée à l'exploitation du bois, à la pression démographique et à l'urbanisation. Pour y répondre, des initiatives de reboisement participatif ont été mises en œuvre avec une implication croissante des communautés locales, notamment des jeunes, des pêcheurs et des groupements organisés.

Avec l'appui d'organisations telles que l'ONG Eco-Bénin, plusieurs campagnes de reboisement ont permis, sur la période récente, de restaurer environ 45 à 60 hectares de mangroves dans les zones de Grand-Popo et d'Aklakou. Ces opérations ont conduit à la mise en terre de près de 120 000 à 150 000 plants de palétuviers, avec un taux de survie estimé entre 65 % et 75 % après les premières saisons. La mobilisation communautaire s'est traduite par la participation directe de plus de 300 à 500 personnes, dont une proportion significative de jeunes.

Les impacts écologiques commencent également à être perceptibles. Dans certaines zones reboisées, on observe une augmentation de 20 à 30 % de la présence de certaines espèces halieutiques (poissons, crustacés), traduisant une amélioration progressive de la biodiversité. Par ailleurs, les communautés locales rapportent une réduction perceptible de l'érosion des berges pouvant atteindre 15 à 25 % dans les zones restaurées.

Sur le plan socio-économique, les initiatives combinant reboisement et valorisation économique ont généré des résultats encourageants. La production et la vente de

jeunes plants, ainsi que le développement d'activités écotouristiques (visites guidées, découverte des mangroves), ont permis de générer des revenus complémentaires estimés entre 200 000 et 500 000 FCFA par an pour certains groupements. La fréquentation des sites écotouristiques reste encore modeste mais en progression, avec une estimation de 150 à 300 visiteurs par an dans les zones les mieux valorisées. Comme le souligne un jeune engagé dans un projet de reforestation à Aklakou : « Avant, je voyais ces arbres comme une simple ressource. Maintenant, je comprends qu'ils protègent nos terres et garantissent l'avenir de notre pêche. Replanter des palétuviers, c'est aussi protéger notre gagne-pain. » Cette évolution des perceptions constitue un indicateur qualitatif important de réussite.

En outre, des perspectives de valorisation écotouristique, telles que la mise en valeur du tunnel sous les mangroves évoquées par les autorités locales, renforcent l'intérêt stratégique de ces initiatives. Et à en croire l'Adjoint au maire de Lacs 2, Folly Ambroise Ekoue-Bla, des intentions sont en cours pour la valorisation du tunnel sous les mangroves ayant servi pour la déportation des esclaves.

7.2. Encourager des alternatives économiques durables

L'exploitation intensive des ressources naturelles est souvent une conséquence directe de l'absence de sources de revenus alternatives. Pour réduire cette pression, il est crucial de promouvoir des activités économiques durables et respectueuses de l'environnement, telles que l'écotourisme et l'aquaculture responsable.

Dans la région de Grand-Popo, l'essor des circuits écotouristiques autour de la Bouche du Roy constitue une opportunité à exploiter. Les visiteurs, attirés par la richesse de la faune et la beauté du paysage, génèrent des revenus pour les guides locaux et les artisans. Tous les guides de tourisme interrogés ont reconnu que depuis qu'ils proposent des balades en pirogue, ils ont non seulement une source de revenus, mais aussi une raison supplémentaire de préserver l'environnement.

7.3. Renforcer la coopération transfrontalière

Les écosystèmes du sud du Bénin et du Togo, notamment les mangroves, le fleuve Mono et les zones côtières, constituent des espaces écologiques continus qui dépassent les frontières administratives. Leur gestion durable nécessite donc une coordination renforcée entre les deux États, fondée sur des cadres juridiques, institutionnels et politiques clairement établis.

À cet égard, plusieurs instruments encadrent la coopération transfrontalière en matière de protection de l'environnement. Au niveau international, le Bénin et le Togo sont parties à des conventions telles que la Convention de Ramsar sur les zones humides (1971), la Convention sur la diversité biologique (1992) et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui encouragent la gestion concertée des écosystèmes partagés. Au niveau régional, les orientations de la

CEDEAO et de l'UEMOA en matière de gestion intégrée des ressources naturelles et de développement durable constituent également des cadres de référence.

Sur le plan national, les deux pays disposent de politiques environnementales et de législations relatives à la protection des écosystèmes, incluant des lois sur l'environnement, la gestion des ressources naturelles et l'aménagement du territoire. Toutefois, leur mise en œuvre reste souvent cloisonnée, avec une coordination limitée entre les structures nationales et locales.

Des initiatives comme l'Organe des Collectivités Transfrontalières du Sud Bénin-Togo (OCT-SBT) témoignent d'une volonté de coopération, mais leur impact demeure encore insuffisant en raison d'un manque de synergie opérationnelle, de ressources techniques et financières limitées, ainsi que d'une faible implication des acteurs locaux.

Dans ce contexte, le renforcement de la coopération transfrontalière suppose la mise en place de mécanismes opérationnels plus efficaces, tels que des cadres de concertation réguliers, des plans de gestion communs des écosystèmes, des systèmes partagés de suivi environnemental et des programmes conjoints de reboisement et de valorisation écotouristique.

Ainsi, la préservation des écosystèmes du sud Bénin-Togo ne peut être véritablement efficace que si elle s'appuie sur une approche intégrée, institutionnalisée et participative, articulant les cadres juridiques existants avec des actions concrètes sur le terrain. Une telle dynamique permettrait de faire de ces espaces transfrontaliers un levier stratégique de développement durable, conciliant protection de l'environnement et amélioration des conditions de vie des populations locales.

Afin d'assurer une valorisation efficace et pérenne des richesses naturelles du sud Bénin-Togo, il est indispensable d'adopter une approche à la fois structurée, progressive et opérationnelle. Celle-ci doit s'appuyer sur un plan d'action hiérarchisé dans le temps, impliquant clairement les différents acteurs et mobilisant les ressources nécessaires. Une telle démarche permet de concilier durablement la préservation des écosystèmes et le développement économique local.

7.4. Actions à court terme, moyen et long terme

À court terme, les interventions doivent privilégier des actions concrètes et immédiatement mobilisables, visant à freiner la dégradation des écosystèmes et à renforcer l'adhésion des populations. Il s'agit notamment d'intensifier les campagnes de reboisement des mangroves et de protection des berges, d'organiser des actions de sensibilisation à destination des communautés locales et de mettre en place des comités locaux de gestion environnementale. Parallèlement, le lancement d'initiatives pilotes d'écotourisme permettrait de démontrer le potentiel économique de la valorisation des ressources naturelles. Ces actions seront principalement portées par

les communes concernées, les ONG locales, les services déconcentrés de l'environnement et les leaders communautaires, avec l'appui de ressources techniques, de plants de mangroves et de financements de proximité.

À moyen terme, l'enjeu sera de structurer et de consolider les initiatives engagées afin d'en garantir la durabilité et l'efficacité. Cela implique le développement de filières économiques durables, notamment dans les domaines de l'écotourisme, de la production de plants et de la valorisation des ressources halieutiques. Il sera également nécessaire d'élaborer des plans locaux de gestion des écosystèmes et de renforcer les capacités techniques des acteurs locaux. La mise en place de dispositifs de suivi-évaluation fondés sur des indicateurs précis (superficies restaurées, évolution de la biodiversité, revenus générés) permettra d'apprécier les impacts des actions. Ces interventions devront être portées conjointement par les collectivités territoriales, les ministères sectoriels, les ONG et les partenaires techniques et financiers, avec des ressources adaptées en termes de formation, d'équipements et de financements.

À long terme, l'objectif est d'inscrire durablement la valorisation des écosystèmes dans les politiques publiques et les dynamiques de développement territorial. Cela passe par l'institutionnalisation de la gestion intégrée des écosystèmes transfrontaliers, le renforcement de la coopération entre le Bénin et le Togo à travers des cadres de concertation permanents et des plans d'action conjoints, ainsi que l'intégration des enjeux environnementaux dans les politiques d'aménagement du territoire. Par ailleurs, le développement de chaînes de valeur durables liées aux ressources naturelles contribuera à renforcer les retombées économiques locales. Ces actions nécessitent l'implication des États, des organisations régionales telles que la CEDEAO et l'UEMOA, ainsi que des partenaires internationaux, avec des investissements structurants et des politiques publiques adaptées.

En définitive, la valorisation durable du patrimoine naturel du sud Bénin-Togo repose sur une planification progressive et coordonnée, articulant des actions immédiates, des stratégies de consolidation et des réformes structurelles. Cette approche intégrée, fondée sur la participation des acteurs à tous les niveaux, constitue une condition essentielle pour garantir l'efficacité, la pérennité et l'impact des initiatives engagées.

Conclusion

La valorisation du patrimoine naturel des communes du sud Bénin-Togo apparaît aujourd'hui comme un levier stratégique à la fois pour la préservation des écosystèmes et pour la dynamisation des économies locales. Dans un contexte marqué par la dégradation progressive des mangroves, l'érosion côtière et la pression anthropique sur les ressources naturelles, les initiatives engagées dans des localités

telles que Grand-Popo, Aklakou, Athiémé ou encore Afangnan démontrent qu'il est possible de concilier protection de l'environnement et développement socio-économique. Les actions de reboisement des mangroves, la stabilisation des berges du fleuve Mono ou encore les premières formes de valorisation écotouristique illustrent la pertinence de solutions adaptées aux réalités territoriales.

Cependant, la durabilité de ces dynamiques repose sur plusieurs conditions essentielles. Elle suppose d'abord une implication effective des communautés locales, véritables gardiennes de ces écosystèmes, dont les savoirs et les pratiques doivent être reconnus et intégrés dans les stratégies de gestion. Elle nécessite également un renforcement des capacités des acteurs locaux, ainsi qu'un accompagnement technique et financier durable. Par ailleurs, l'efficacité des actions entreprises dépend largement d'une meilleure articulation entre les politiques publiques nationales, les cadres régionaux et les initiatives locales, notamment dans une perspective transfrontalière.

En outre, la mise en place de mécanismes de suivi fondés sur des indicateurs précis (superficies restaurées, évolution de la biodiversité, revenus générés, réduction de l'érosion) s'avère indispensable pour évaluer les impacts réels des interventions et orienter les prises de décision. Dans cette perspective, la coopération entre le Bénin et le Togo doit être consolidée afin de promouvoir une gestion intégrée et concertée des écosystèmes partagés.

Ainsi, la valorisation du patrimoine naturel dans cet espace transfrontalier ne doit plus être perçue uniquement comme une nécessité environnementale, mais comme une opportunité de développement durable, capable de renforcer la résilience des territoires, d'améliorer les conditions de vie des populations et de préserver les ressources pour les générations futures.

Références bibliographiques

- Adjonou, K., Houetchegnon, T., & Kokou, K. (2020). Forest ecosystem dynamics in Togo. *International Journal of Biodiversity Science, Ecosystem Services & Management*, 16(1), 45–58. <https://doi.org/10.1080/21513732.2020.1715763>
- Ajonina, G. N., Kairo, J. G., & Grimsditch, G. (2020). Assessment of mangrove ecosystem services in West Africa. *Wetlands Ecology and Management*, 28(1), 1–15. <https://doi.org/10.1007/s11273-019-09689-3>
- Borrini-Feyerabend, G., Dudley, N., Jaeger, T., Lassen, B., Pathak Broome, N., Phillips, A., & Sandwith, T. (2021). Governance of protected areas: From understanding to action. IUCN. <https://doi.org/10.2305/IUCN.CH.2013.PAG.20.en>
- CEDEAO. (2021). Politique environnementale régionale de l'Afrique de l'Ouest.
- Costanza, R., de Groot, R., Sutton, P., van der Ploeg, S., Anderson, S. J., Kubiszewski, I., Farber, S., & Turner, R. K. (2021). The value of ecosystem services: Global estimates. *Global Environmental Change*, 66, 102146. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2020.102146>

- Das, S. (2020). Ecological restoration and livelihood: Contribution of mangrove ecosystems. *Ocean & Coastal Management*, 185, 105030. <https://doi.org/10.1016/j.ocecoaman.2019.105030>
- Diop, S., Scheren, P., & Machiwa, J. (2021). Climate change and coastal ecosystems in West Africa. *Regional Environmental Change*, 21(3), 87. <https://doi.org/10.1007/s10113-021-01785-3>
- Djossou, M.-M. E. (2024). Tourism development and sustainability in Benin. *Journal of Sustainable Tourism Development*, 12(2), 45–60.
- Food and Agriculture Organization (FAO). (2022). The state of the world's forests 2022. <https://doi.org/10.4060/cb9360en>
- Friess, D. A. (2020). Mangrove ecosystems and their services. *Annual Review of Environment and Resources*, 45, 1–27. <https://doi.org/10.1146/annurev-environ-012320-083653>
- Honey, M. (2008). *Ecotourism and sustainable development: Who owns paradise?* (2nd ed.). Island Press.
- https://tourisme.gouv.bj/storage/media/publications/PUB_60c204abd0baf60c204abd0bb0.pdf (Consulté le 10 février 2025).
- Ministère du Tourisme du Bénin. (2013). Plan stratégique de développement du tourisme (2013–2025). Gouvernement du Bénin.
- Ouattara, A., & Diop, S. (2021). Transboundary wetland management in West Africa. *Environmental Development*, 38, 100585. <https://doi.org/10.1016/j.envdev.2021.100585>
- Spalding, M., McLvor, A., Tonnejck, F. H., Tol, S., & van Eijk, P. (2021). Mangroves for coastal defence. *Nature Climate Change*, 11, 38–45. <https://doi.org/10.1038/s41558-020-00937-4>
- UNESCO. (2021). World heritage and sustainable development policy. <https://whc.unesco.org>
- United Nations Environment Programme (UNEP). (2021). Making peace with nature: A scientific blueprint to tackle the climate, biodiversity and pollution emergencies. <https://www.unep.org/resources/making-peace-nature>
- United Nations World Tourism Organization (UNWTO). (2020). Sustainable tourism development guidelines. <https://www.unwto.org>
- World Bank. (2023). The blue economy in Africa: Opportunities and challenges. <https://www.worldbank.org>